Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

BILAN D'ACTIVITÉ DE M. JEAN-CLAUDE MIGNON, PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE 23 JANVIER 2012 – 27 JANVIER 2014

Janvier 2014

Dès mon élection, j'ai indiqué que mon action s'articulerait autour de trois grands axes :

- Donner toute sa place à notre Assemblée dans l'architecture européenne et internationale, en particulier en s'appliquant à ce que l'APCE et l'Union européenne aient de vraies relations fondées sur le souci de réaliser des objectifs communs et en resserrant les liens avec les organisations parlementaires régionales.

- Contribuer à créer un climat de confiance en Europe qui soit propice à la résolution des situations de crise, des conflits gelés et plus généralement au développement de relations constructives entre les États membres du Conseil de l'Europe. La diplomatie parlementaire est le meilleur instrument dont dispose notre Assemblée pour atteindre ces objectifs.

- Rendre notre Assemblée plus « collective », plus participative et plus visible.

Le bilan de mon action s'inscrit donc autour de ces trois axes majeurs.

I – DONNER TOUTE SA PLACE À L'APCE SUR LE CONTINENT EUROPÉEN ET DANS L'ARCHITECTURE INTERNATIONALE

Donner toute sa place à l'APCE dans l'architecture européenne et internationale, c'est avant toute chose promouvoir nos outils auprès de nos partenaires internationaux, par exemple la Commission de Venise, afin de dégager des synergies et lancer des initiatives communes pour répondre aux défis auxquels l'Europe des 47 doit faire face.

Naturellement, je me suis concentré en premier lieu sur le développement de vraies relations de partenariat avec l'Union européenne, basées sur la complémentarité et l'harmonisation de nos positions politiques sur les dossiers clés. En même temps, je me suis efforcé de resserrer les liens de coopération avec les organisations internationales, notamment celles à vocation régionale.

Parallèlement, j'ai souhaité nouer des contacts solides et réguliers avec les organisations non-gouvernementales internationales en général, et en particulier *Human Rights Watch* et *Amnesty International*.

A – Avoir de vraies relations avec l'Union européenne

Dès le début de mon mandat, tant à Strasbourg qu'à Bruxelles, je me suis rapproché du Parlement européen. J'ai rencontré à plusieurs reprises le Président du Parlement européen, M. Martin Schulz, les Présidents des principaux groupes politiques ou encore le Président de la Commission des Affaires étrangères, M. Elmar Brok. J'ai également rencontré les Présidents de « Délégations » du Parlement européen, présentant un intérêt particulier pour nous, notamment en vue de la préparation de mes visites sur le terrain dans les États membres. Mon objectif était de comprendre la vision de nos collègues du Parlement européen, afin de mieux l'intégrer dans l'approche paneuropéenne de la coopération qui est celle du Conseil de l'Europe.

J'ai développé une relation de partenariat avec la Commission européenne ; j'ai en particulier noué une relation de travail régulière avec M. Stefan Füle, Commissaire en charge de la politique de voisinage et de l'élargissement, avec qui je mène des consultations régulières à Strasbourg et à Bruxelles sur des dossiers d'actualité européenne et la situation dans notre voisinage Sud et Est afin de coordonner nos actions.

Je me suis également efforcé de rencontrer les dirigeants de formations politiques européennes, ainsi M. Wilfried Martens, Président du Parti Populaire européen et son successeur, M. Joseph Daul.

B – Développer des relations de coopération avec les organisations internationales

1) Avec l'ONU

J'ai rencontré à trois reprises, à New-York et à Strasbourg, le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon. Nous avons, à ces occasions, exprimé notre attachement à l'existence d'un partenariat fort entre le Conseil de l'Europe et les organes de l'ONU dans la protection et la promotion des droits de l'homme universels, dans la gestion des crises et dans la recherche de la paix, en particulier sur les conflits gelés. Nous avons également souligné tous les deux notre attachement à la défense des droits des femmes, sujet que j'ai également abordé tant à New-York qu'à Strasbourg avec Mme Michèle Bachelet, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies chargée de l'égalité et de l'autonomisation des femmes.

Avec M. Ban Ki-Moon, Secrétaire Général de l'ONU, janvier 2012

Dans toutes mes rencontres avec le Secrétaire général des Nations Unies, j'ai fait la promotion des campagnes du Conseil de l'Europe, à savoir la Campagne UN sur CINQ du Conseil de l'Europe pour combattre la violence sexuelle à l'égard des enfants ou encore la dimension parlementaire de la campagne visant à combattre la violence à l'égard des femmes.

Mes interlocuteurs onusiens étaient unanimes pour saluer notre Assemblée parlementaire comme un allié important dans la promotion de nos valeurs communes. En particulier, aux Nations Unies à Genève, où j'ai notamment rencontré M. Kassym-Jomart Tokayev, Directeur Général de l'Office des Nations Unies à Genève, M. Antonio Guterres, Haut-Commissaire des Nations Unies aux Réfugiés et Mme Navanethem Pillay, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, j'ai

prôné une coopération renforcée sur des sujets d'intérêts communs et la recherche de synergies, afin de renforcer l'impact de nos organisations sur le terrain. J'ai particulièrement salué la procédure d'examen périodique universel du respect des droits de l'homme de l'ensemble des États membres des Nations Unies, conduite par le Conseil des droits de l'homme, et souligné la nécessité d'une plus grande complémentarité entre les différentes procédures de suivi du Conseil de l'Europe et des Nations Unies. Je pense que nous pouvons tirer d'utiles leçons des procédures existantes au niveau des Nations Unies dans la réforme de nos propres procédures de suivi.

J'ai également soutenu la proposition du Haut-Commissaire aux droits de l'homme de créer une base de données commune, afin de permettre de « mutualiser » la jurisprudence en matière de droits de l'homme des institutions des Nations Unies et du Conseil de l'Europe. Ceci me semble être une piste intéressante de renforcement de notre coopération afin d'assurer une meilleur cohérence d'approche entre les organes de monitoring thématiques du Conseil de l'Europe et des Nations Unies.

Par ailleurs, j'ai abordé avec mes interlocuteurs onusiens la question de la recherche de solutions aux conflits gelés, afin de mieux cibler comment le Conseil de l'Europe et l'APCE, en particulier, pourraient apporter une contribution aux discussions en cours sur la recherche de solutions aux conflits gelés. En même temps, j'ai abordé les aspects humanitaires des conséquences de ces conflits avec mes interlocuteurs au Comité International de la Croix Rouge.

2) Avec l'OSCE

J'ai participé à la 21ème session annuelle de l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE (AP-OSCE) les 5 et 6 juillet 2012 à Monaco. Nos deux Assemblées ont une évidente complémentarité en ce qui concerne l'observation des élections et la résolution des conflits gelés. Je me suis ainsi naturellement rapproché de la présidence ukrainienne de l'OSCE pour continuer mon action en faveur de la résolution du conflit de la Transnistrie.

Par ailleurs, je suis intervenu à deux reprises, en juillet 2012 et en octobre 2013, au « Forum méditerranéen » de l'AP-OSCE, afin de rechercher des synergies avec nos partenaires pour relever les défis auxquels nous faisons face dans la région du voisinage Sud : la situation des réfugiés, nombreux, qui arrivent dans des conditions très précaires sur les côtes de la Méditerranée, les conséquences humanitaires de la guerre en Syrie, les transformations démocratiques dans le Sud de la Méditerranée et le Proche Orient.

3) L'Assemblée parlementaire de la communauté des États indépendants *(CEI) (Saint-Pétersbourg – 10/12 avril 2013).*

Pour la première fois, un Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a rencontré le Bureau de cette Assemblée, composé des Présidents des Parlements membres, à l'occasion de sa session plénière qui s'est tenue à Saint-Pétersbourg du 10 au 12 avril 2013. En même temps, j'ai participé à une Conférence coorganisée par l'APCE et l'AIP de la CEI sur le thème *« Le rôle des organisations parlementaires dans la construction d'une Europe sans clivages »*.

À cette occasion, j'ai tenu une rencontre bilatérale avec Mme Valentina Matvienko, Présidente du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie et, également Présidente de l'AIP-CEI, notamment pour discuter des différents aspects de la coopération entre l'APCE et le Conseil de la Fédération.

Dans une déclaration faite conjointement avec Mme Matvienko à l'issue de la conférence, nous avons salué la coopération entre nos deux assemblées parlementaires, qui constitue un excellent exemple de diplomatie parlementaire. Parmi d'autres choses, nous avons également salué le fait que des consultations régulières soient désormais organisées entre les chefs des missions d'observation des élections de l'AIP-CEI et de l'APCE pour permettre des échanges de vues sur la campagne électorale et sur le déroulement du processus électoral.

En marge de la Conférence, j'ai eu des réunions bilatérales avec les Présidents des Parlements du Kirghizstan et du Kazakhstan, afin de faire le point sur l'état de la coopération avec ces deux Parlements.

J'ai également eu une réunion informelle avec la délégation du Parlement du Bélarus qui a participé à la conférence conjointe. J'ai souligné l'importance d'un dialogue, tout en précisant que tout avancement sur ce chemin n'était possible que si les autorités du Bélarus s'engageaient à respecter nos valeurs et nos standards. Plus concrètement, j'ai demandé au Parlement du Bélarus de coopérer de bonne foi avec notre rapporteur, M. Herkel, et de lui permettre de visiter le pays.

Première retombée de ce dialogue : M. Thierry Mariani, député français et membre de l'APCE, m'a représenté à une réunion sur le thème *« Religion et peine de mort »* à Minsk les 21 et 22 juin 2013.

4) Le Conseil nordique

À Oslo, le 4 avril 2013, j'ai eu un premier contact avec la Présidente et le Vice-Président du Conseil nordique. Cette rencontre m'a permis de discuter avec nos partenaires des actions concrètes que nous pouvons engager afin de dynamiser notre coopération avec cette Assemblée parlementaire régionale. Ceci est très important, notamment, pour refléter dans les travaux de notre Organisation paneuropéenne les perspectives régionales en matière de mise en œuvre de nos standards, en répondant ainsi au mieux aux intérêts et aux préoccupations de tous les États membres.

La Présidente du Conseil nordique est à son tour venue s'exprimer devant la commission permanente de l'APCE à Vienne le 22 novembre 2013. À cette occasion, la Présidente nous a notamment fait part de l'extrême importance du changement climatique du point de vue de l'environnement et de l'économie mondiale. Ainsi, l'ouverture à la navigation du passage du Nord-Est est de nature à réduire considérablement les temps de transport et donc à bouleverser l'économie mondiale. De même, il est évident que l'Arctique est une région potentiellement extrêmement riche en ressources naturelles et que l'impact de leur exploitation sur l'environnement peut être fondamental. Sur toutes ces questions, le Conseil nordique possède une expertise de première main, très utile pour notre Assemblée dans ses travaux sur la question du changement climatique et du développement durable.

5) L'Assemblée parlementaire de la coopération économique de la mer Noire

A l'occasion de sa 41ème Assemblée générale à Sofia, j'ai pu intervenir devant cette Assemblée parlementaire et mettre l'accent sur l'intérêt d'une coopération entre nos deux Assemblées, ainsi que sur la coopération dans le domaine culturel ou la résolution des conflits gelés.

II – UNE DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE ACTIVE

À l'origine, en 1949, le Conseil de l'Europe avait été créé pour assurer la paix sur notre continent, pour que les horreurs de la seconde guerre mondiale ne se reproduisent plus jamais. Il me semble donc qu'essayer d'apporter notre contribution à la résolution des conflits gelés – en appui de la diplomatie intergouvernementale et en concertation étroite avec celle-ci – relève de l'essence même de notre mission.

En même temps, une des missions principales du Conseil de l'Europe et de notre Assemblée est d'apporter à nos États membres un soutien et une expertise précieuse dans le processus de mise en œuvre des standards qui sont les nôtres, tout particulièrement au moment où nos États membres doivent faire face à des situations institutionnelles et politiques compliquées. Par conséquent, il est de notre devoir d'essayer, par la voie du dialogue, de trouver ensemble avec les autorités, ainsi qu'avec toutes les forces politiques, les solutions les plus adaptées au contexte local. C'est ce que j'ai essayé de faire à l'occasion de mes nombreux déplacements sur le terrain, souvent avec la précieuse assistance de mes collègues Présidents des groupes politiques et rapporteurs de l'APCE.

Par ailleurs, je me suis efforcé de poursuivre et valoriser les travaux de l'APCE dans la région de notre voisinage, afin de promouvoir un engagement politique avec les États concernés et apporter un soutien à tous ceux qui partagent les valeurs qui sont les nôtres et aspirent à adhérer aux standards développés au sein du Conseil de l'Europe.

En outre, de manière générale, au-delà de toute situation critique, je me suis efforcé d'entretenir un dialogue régulier avec tous les États membres et de poursuivre la politique de voisinage dynamique de notre Assemblée.

Voici quelques résultats de mon action dans ce domaine.

A – Les conflits gelés

Alors que le Conseil de l'Europe a été fondé pour garantir la paix et les droits de l'homme en Europe, alors que le Mur de Berlin est tombé en 1989, il m'est insupportable que des situations aussi inacceptables perdurent dans une relative indifférence.

1) La Transnistrie

Je me suis rendu à trois reprises à Chisinau et à Tiraspol, en avril et décembre 2012, ainsi qu'en septembre 2013. Lors de mes déplacements, j'ai fait en sorte de rencontrer les autorités *de facto* de cette région de Transnistrie. À chaque reprise, mon souci a été, sans interférer d'aucune manière

avec les travaux du groupe « 5 + 2 », de faciliter par la diplomatie parlementaire le développement des relations entre les deux parties. C'est pour cette raison que mes déplacements en Transnistrie ont été organisés dans le cadre de mes visites de travail en République de Moldovie, lors desquelles j'ai rencontré à Chisinau les autorités du pays, les représentants de toutes les forces politiques, la Mission de l'OSCE ainsi que les représentants de la communauté internationale.

Mon objectif était de contribuer à relancer un dialogue entre les élus des deux rives du Dniestr, en utilisant la plateforme de l'APCE. Mes discussions m'ont convaincu qu'il y avait une opportunité devant nous, notamment, grâce aux efforts de la Présidence ukrainienne de l'OSCE.

Je continuerai naturellement de suivre, avec beaucoup d'attention, ce dossier en tant que membre de l'APCE.

2) Le conflit du Haut-Karabakh

Je me suis naturellement attaché à apporter ma contribution à la résolution de ce conflit en organisant tout d'abord sous mon égide des rencontres régulières entre les Présidents des délégations azérie et arménienne. Lors de la session de juin 2013, j'ai pu, pour la première fois depuis l'adhésion de leurs pays au Conseil de l'Europe, réunir les deux délégations parlementaires.

Je tiens à féliciter tout particulièrement les deux Présidents des délégations concernées, ainsi que tous les membres de leurs délégations respectives, de leur attitude constructive et de leur ouverture au dialogue. Bien évidemment, de nombreux désaccords existent encore entre les délégations et certaines questions sensibles suscitent beaucoup d'émotion. Cependant, le fait que les membres des deux délégations aient accepté d'évoquer ces questions, de manière ouverte et courtoise, démontre leur souhait d'avancer malgré les divergences d'opinions. La principale conclusion de cette rencontre : l'accord des deux délégations de se rencontrer de nouveau en marge des prochaines parties de session de l'APCE. J'espère dans ce contexte que les rencontres dans le même format continueront d'être organisées. Ainsi notre Assemblée apportera sa contribution au rétablissement du climat de confiance et de dialogue entre les élus d'Arménie et d'Azerbaïdjan, nécessaires pour avancer dans la recherche d'une solution au conflit du Haut-Karabakh.

Par ailleurs, je me suis rendu en Arménie et en Azerbaïdjan en mai 2013. À cette occasion, j'ai rappelé à tous mes interlocuteurs que la présidence arménienne du Comité des Ministres, suivie, en mai 2014, de la présidence azérie, devait représenter une chance pour la paix entre ces deux États membres, 2013 marquant en outre le cinquantième anniversaire du Traité de l'Élysée, qui a scellé la réconciliation entre l'Allemagne et la France. J'ai bien précisé qu'il n'entrait aucunement dans mes intentions de concurrencer de quelque manière que ce soit le groupe de Minsk de l'OSCE, avec qui j'entretiens un contact régulier, mais simplement d'accompagner son action au niveau parlementaire.

3) La Géorgie

Je me suis rendu en Géorgie en mai 2013. Là également, j'ai appelé de mes vœux une résolution pacifique du conflit, en mettant l'accent sur ses conséquences humanitaires, en particulier les personnes déplacées, compétence première de l'APCE.

Discours de M. Bidzina Ivanishvili, Premier Ministre de la Géorgie, avril 2013

B – Une APCE réactive

Même si l'APCE ne se réunit en plénière que quatre fois par an, l'actualité exige des réponses immédiates. Il est donc important que les organes de cette Assemblée, Président, Comité présidentiel, Bureau, puissent régir aux situations institutionnelles et politiques difficiles dans nos États membres, afin de leur apporter le soutien politique approprié et de s'assurer que les standards de notre Organisation soient respectés. Je mentionne ci-après quelques exemples de réactions rapides de notre Assemblée à des développements politiques dans nos États membres qui ont eu lieu au cours des deux années durant lesquelles j'ai présidé l'Assemblée.

1) La crise politique en Roumanie de 2012

Suite à la crise politique en Roumanie, née notamment de la tentative de destitution du Président de la République, je me suis rendu avec le Comité des Présidents à Bucarest les 18 et 19 juillet, pour inciter toutes les parties à respecter les engagements qu'elles avaient pris lors de leur entrée au Conseil de l'Europe, pour faciliter la recherche de solutions à la crise politique en favorisant le dialogue entre la majorité et l'opposition, et assurer le respect de l'État de droit.

Nous avons pu nous entretenir avec toutes les autorités. Lorsque les résultats du référendum ont fait que le Président de la République restait en fonction, j'ai appelé, le 21 août 2012, tous les acteurs politiques et les institutions roumaines à se plier à cette décision.

Je suis retourné à Bucarest les 25 et 26 février 2013 afin de mesurer l'évolution de la situation. Lors de ce déplacement j'ai pu constater que cette crise avait été résolue d'une manière satisfaisante et que la cohabitation avait été acceptée. Même si les problèmes demeurent, les contacts que j'ai eus au plus haut niveau indiquent que le pays est sur la bonne voie. J'ai pu m'exprimer devant les deux Chambres du Parlement et j'ai été heureux qu'à l'issue de cette visite le Premier Ministre, M. Victor Ponta, accepte de s'exprimer devant l'Assemblée parlementaire, ce qu'il a fait lors de la partie de session d'avril 2013. Je me réjouis du fait que plus d'un an après la crise de l'été 2012, les institutions démocratiques fonctionnent désormais correctement en Roumanie.

Discours de Victor PONTA, Premier Ministre de la Roumanie, avril 2013

2) La Grèce – La difficile et douloureuse question des migrants et des réfugiés

J'ai effectué une visite officielle en Grèce, les 15 et 16 janvier 2013. Outre les contacts au plus haut niveau que j'ai eus à cette occasion, j'ai visité des centres de rétention avec la sous-commission *ad hoc* de l'APCE sur les migrants en situation irrégulière. J'ai pu mesurer l'ampleur du problème auquel la Grèce était confrontée et auquel elle ne peut, à l'évidence, pas faire face seule. J'ai pu mesurer également la situation catastrophique des migrants mais aussi des réfugiés détenus ; j'ai été particulièrement choqué par le sort des femmes et des enfants. J'ai appelé tous les États européens à la solidarité et rappelé l'urgence d'une véritable politique européenne en la matière.

Je tiens à souligner qu'en dépit de la situation très difficile dans laquelle elle se trouve, la Grèce fait face avec beaucoup de courage et de dévouement à un véritable drame humanitaire.

Avec M. Meimarakis, Président du Parlement de la Grèce, janvier 2013

3) L'Ukraine

Je me suis rendu en visite officielle en Ukraine en mars 2013, avec comme objectif d'inciter les autorités de ce pays à respecter les engagements qu'ils ont librement souscrits en adhérant au Conseil de l'Europe, notamment en garantissant l'indépendance de la justice et son bon fonctionnement.

Lors de mes différentes rencontres, et en particulier pendant ma réunion très constructive de plus de deux heures avec le Président du pays, j'ai salué la volonté clairement exprimée par les plus hautes autorités ukrainiennes de respecter scrupuleusement leurs obligations et engagements auprès du Conseil de l'Europe, ainsi que de se conformer aux décisions de la Cour européenne des droits de l'homme. J'ai invité les autorités à poursuivre les réformes sans hésitation et sans retard, en mettant la réforme constitutionnelle au rang des priorités principales.

Concernant les membres de l'ancien gouvernement emprisonnés, j'ai exhorté les autorités à trouver rapidement une solution pour résoudre, dans le respect des principes du Conseil de l'Europe, les problèmes émanant de l'application sélective de la justice – en premier lieu, les cas emblématiques de Mme Tymoshenko et de M. Loutsenko – et de réformer la justice pour éviter que de tels cas ne se reproduisent. Dans le contexte de la présidence actuelle de l'OSCE par l'Ukraine, j'ai abordé la question de la solution des conflits gelés en Europe, notamment celui en Transnistrie. J'ai rencontré à nouveau le Président Viktor Ianoukovitch le 15 novembre 2013 pour faire le point sur ces mêmes questions.

Avec M. Viktor Ianoukovitch, Président de l'Ukraine, novembre 2013

4) La Serbie – un dialogue constructif

Je me suis rendu en visite officielle en Serbie en mars 2013. Outre une discussion avec les autorités serbes, j'ai eu l'honneur de m'adresser à l'Assemblée nationale de ce pays. J'ai pu notamment y évoquer en toute franchise la question du Kosovo et saluer l'approche constructive du Gouvernement sur le dialogue entre Belgrade et Pristina. Je me suis réjoui de l'accueil positif qui a été réservé aux propositions énoncées dans le rapport de notre collègue Bjorn Von Sydow sur ce sujet. Pendant cette visite, j'ai apporté mon plein soutien concernant l'objectif de la Serbie d'obtenir une date pour l'ouverture des négociations d'adhésion à l'Union européenne, en soulignant que le Conseil de l'Europe est prêt à faire tout ce qui est en son pouvoir pour assister la Serbie à réaliser les progrès nécessaires dans ce domaine.

5) « L'Ex-République Yougoslave de Macédoine »

Je m'y suis rendu en juin 2013, accompagné par le rapporteur de la Commission de suivi, M. Robert Walter.

Notre but était d'engager un dialogue politique avec les autorités et toutes les forces politiques afin de mieux préparer le débat sur le rapport de l'APCE relatif au dialogue post-suivi avec *« L'ex-République yougoslave de Macédoine »*, afin que celui-ci représente une vision véritablement partagée des priorités de notre coopération.

À l'issue de la visite, nous avons appelé à l'intensification de la coopération entre le pays et le Conseil de l'Europe, en vue d'achever la mise en œuvre des engagements pris au moment de l'adhésion et d'avancer ainsi plus rapidement sur le chemin de l'intégration européenne.

En m'adressant aux membres du Parlement réuni en session plénière, j'ai lancé un appel à la majorité et à l'opposition afin qu'elles engagent un dialogue normal et constructif au sein du Parlement, dans le respect mutuel de toutes les parties, pour que celui-ci puisse remplir pleinement son rôle politique et institutionnel. En même temps, j'ai souligné le besoin de continuer les réformes qui s'imposent, en s'appuyant sur l'expertise du Conseil de l'Europe. Afin de mieux cibler les priorités de coopération, j'ai prôné le développement d'un plan d'action conjoint pluriannuel.

6) La Bulgarie

Lors de cette visite, en juin 2013, j'ai notamment appelé les principales forces politiques du pays à renouer un dialogue constructif, ce qui passait notamment par un retour au Parlement du principal parti d'opposition, arrivé en tête lors des élections législatives du mois précédent. J'ai invité le Gouvernement à poursuivre les réformes qui s'imposent, en s'appuyant sur les mécanismes du Conseil de l'Europe, et notamment la Commission de Venise et le GRECO.

C – Poursuivre une politique de voisinage dynamique

L'APCE a déjà accordé le statut de Partenaire pour la démocratie au Parlement du Royaume du Maroc et au Conseil national de la Palestine. Israël est observateur au Conseil de l'Europe. Le Parlement de la République Kirghize est candidat à un statut de Partenaire pour la démocratie. Cela démontre l'intérêt que nos voisins portent à nos standards, et le Conseil de l'Europe et notre Assemblée doivent continuer une politique d'ouverture et d'engagement dans la région du voisinage afin de répondre de façon adéquate aux défis du XXI^{ème} siècle.

Dans ce contexte, j'ai effectué **une visite officielle en Tunisie, du 28 au 31 octobre 2012**, conjointement avec le Président du Comité des ministres, le Ministre des Affaires étrangères albanais, et le Président de la Commission de Venise. Le Président de l'Assemblée nationale constituante, M. Mustapha Ben Jaafar, est venu pour sa part s'exprimer devant l'APCE suite à ma visite.

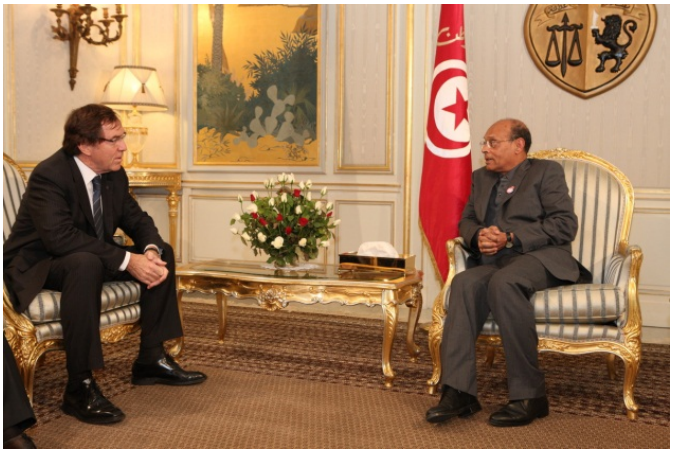

Avec M. Moncef Marzouki, Président de la Tunisie, octobre 2012

J’ai également effectué **une visite officielle au Maroc du 5 au 7 décembre 2012**, accompagné de Mme Fatiha Saïdi, rapporteure de l’APCE sur l’égalité entre les femmes et les hommes : une condition pour le succès du Printemps arabe.

Lors des rencontres avec les Présidents des deux Chambres, j'ai salué la coopération exemplaire du Parlement marocain et de l’Assemblée parlementaire. J’ai encouragé une coopération d’égal à égal, mutuellement bénéfique aux deux parties. Nous avons discuté des moyens à mettre en place afin d’enrichir le Partenariat pour la démocratie. Nous avons notamment passé en revue les engagements que le Parlement marocain a pris au moment de l’obtention du statut de partenaire pour la démocratie. Nous avons également discuté de l’éventuelle contribution de l’Assemblée parlementaire à la résolution du conflit du Sahara occidental.

Visite de Karim Ghellab, Président de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc, juin 2013

J’ai effectué **une visite officielle en Algérie du 17 au 19 juin 2013**. J’ai notamment invité mes interlocuteurs à intensifier leurs relations avec les différents organes du Conseil de l’Europe et à réfléchir à l’intérêt que pourrait présenter pour eux le statut de partenaire pour la démocratie. J’ai salué l’engagement de l’Algérie en faveur de l’égalité des sexes. Nous avons également abordé la situation en Syrie, en Lybie ainsi qu’au Sahara occidental.

Dans un contexte plus général, c’est avec une conscience aiguë de l’importance de ce qui se passe au Sud de la Méditerranée, qui nous concerne tous, que j’ai soutenu cette politique de voisinage et ai notamment participé, en novembre 2013, au Forum de Lisbonne 2013 organisé par le Centre Nord-Sud du Conseil de l’Europe. À cette occasion, j’ai souligné notre rôle en tant que représentants de la plus ancienne Organisation paneuropéenne et rappelé que nous avions vocation à mettre notre expertise au service des États du Sud de la Méditerranée, en prenant en compte les spécificités de chacun. J’ai également suivi avec le plus grand intérêt la conférence organisée à ce même moment par notre Commission des questions politiques et à laquelle ont participé de nombreux représentants des États du Sud de la Méditerranée.

Par ailleurs, je suis convaincu que la politique de voisinage du Conseil de l’Europe ne doit pas se limiter au Sud de la Méditerranée. Je pense en particulier à nos relations avec nos partenaires à l’Est : dans ce contexte, j’ai tenu à rencontrer, à l’occasion de ma participation à la session plénière de l’Assemblée interparlementaire de la CEI, les Présidents des Parlements du Kazakhstan et de la

République Kirghize, afin d'explorer ensemble les pistes de renforcement de notre coopération. En même temps, j'ai eu, en janvier 2013, une rencontre de travail très fructueuse avec M. Kong Quan, Ambassadeur de la République de Chine en France, et nous avons évoqué de possibles rapprochements entre l'APCE et l'Assemblée nationale populaire de la Chine, comme je l'avais déjà préconisé dans le rapport que j'avais présenté en 2008 à notre Assemblée.

Nous ne devons pas oublier que notre Organisation compte aujourd'hui parmi ses membres tous les États européens, sauf un – le Bélarus. Je suis convaincu que le Bélarus est un État européen qui a vocation à faire partie de notre projet paneuropéen. Par conséquent, il est essentiel de dialoguer avec le Bélarus, en posant clairement nos exigences en termes de droits de l'homme et de démocratie. Le choix du titulaire du premier prix Václav Havel – M. Ales Bialiatsky, emprisonné au Bélarus pour avoir défendu ses convictions - démontre que volonté de dialogue et fermeté sur les principes ne sont pas incompatibles.

Dans ce contexte, j'ai rencontré à plusieurs reprises le Vice-Président du Parlement du Bélarus, M. Guminsky, ainsi que les parlementaires bélarusses participant aux réunions de la Commission des Affaires politiques et de la démocratie de l'APCE. Mon objectif était de persuader les autorités de s'engager sur la voie du rapprochement avec le Conseil de l'Europe, en prenant des mesures concrètes, comme par exemple la mise en place d'un moratoire sur la peine de mort. Sur la même ligne, j'ai exhorté les autorités à coopérer pleinement avec le rapporteur de l'APCE. J'espère que mes efforts, ainsi que ceux de mes collègues de l'APCE, porteront leurs fruits.

Compte tenu de l'importance des droits de l'homme pour le Conseil de l'Europe et le Vatican, le Saint-Siège étant d'ailleurs Observateur auprès de l'Organisation, il m'a semblé aller de soi d'essayer de renforcer les liens entre nous, afin de partager en particulier nos réflexions sur ces problématiques. Je me réjouis de l'audience privée que le Pape François m'a accordée le 11 octobre 2013 à Rome. À cette occasion, j'ai beaucoup insisté sur l'humanisme et les droits de l'homme. Nous avons également abordé la question de la situation des migrants et des réfugiés. J'ai invité le Saint-Père à venir s'exprimer devant l'Assemblée parlementaire à l'occasion de l'une de nos prochaines parties de session. J'ai également rencontré Monseigneur Dominique Mamberti, Secrétaire d'État pour les rapports du Saint-Siège avec les États.

Avec le Pape François, Rome, octobre 2013

D – Renforcer la coopération avec tous les États membres

Même si j'ai privilégié certaines destinations en fonction de mes priorités, je me suis efforcé de me rendre dans un maximum d'États membres représentant toutes les régions et sensibilités de notre Organisation. Je me suis ainsi rendu en Allemagne, en Croatie, en Finlande, en Islande, en Italie, au Luxembourg, à Monaco, au Monténégro, en Norvège, au Royaume-Uni, en Russie, en Suisse et en Turquie.

1) L'Allemagne

À l'invitation du Président du Bundestag, M. Norbert Lammert, j'ai effectué une visite officielle en République Fédérale d'Allemagne, du 19 au 22 novembre 2012. En me rendant à Berlin, j'ai rencontré le Président Fédéral, M. Joachim Gauck, le Président du Bundestag, M. Norbert Lammert, le Ministre des Affaires étrangères, M. Guido Westerwelle, avec M. Michael Link, Ministre adjoint aux Affaires étrangères, ainsi que la Ministre fédérale de la justice, Mme Sabine Leutheusser-Schnarrenberger. J'ai également tenu des échanges de vues avec des membres de la Commission des Affaires étrangères, de la Commission des Affaires européennes, ainsi que de la Commission des Affaires juridiques et de la Sous-commission des droits de l'homme, dont j'ai également rencontré les Présidents. Je me suis également entretenu avec les présidents des groupes politiques représentés au Bundestag. Durant mon séjour à Berlin, j'ai également prononcé un discours devant la Fondation Konrad Adenauer.

Avec M. Joachim Gauck, Président de la République fédérale d'Allemagne, novembre 2012

Nos débats se sont focalisés sur la question de recentrer l'action du Conseil de l'Europe sur les thèmes qui font partie du domaine de compétences fondamentales de l'Organisation, à savoir la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit.

Face aux cas de non-respect de nos standards, notre rôle est celui de soutien et de dialogue, constructif, respectueux des opinions de chacun, mais critique en même temps, et j'ai souligné que nous devions être intransigeants sur nos principes et nos valeurs dans nos actions, mais aussi dans nos débats.

Par ailleurs, je me suis concentré sur la question de la complémentarité entre l'action du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, afin de renforcer des synergies et d'éviter les doubles emplois.

2) La Croatie

Suite aux réunions du Comité présidentiel et du Bureau de l'Assemblée à Dubrovnik, j'ai effectué une visite officielle à Zagreb les 3 et 4 septembre 2013. J'ai rencontré, au cours de cette visite, le Président du Parlement ; la Première Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes ; ainsi que les membres de la Commission des Affaires étrangères et ceux de la Commission des Affaires européennes. J'ai également eu des entretiens avec le Président du Conseil municipal de Zagreb et avec des représentants du Réseau de la Jeunesse croate.

J'ai saisi cette occasion pour féliciter la Croatie pour son adhésion récente à l'Union européenne. Cet événement est un grand succès pour ce pays, mais également pour le Conseil de l'Europe, qui était la première institution européenne à avoir accueilli la Croatie comme membre en 1996.

J'ai souligné que la Croatie jouait un rôle essentiel dans le renforcement de la stabilité et de la réconciliation de la région, ainsi que dans le processus de coopération régionale.

3) La Finlande

Au cours de ma visite les 2 et 3 avril 2013, j'ai rencontré M. Eero Heinäluoma, Président du Parlement de la Finlande, M. Paavo Arhinmäki, Ministre de la Culture et des sports, M. Pertti Torstila, Secrétaire d'État des Affaires étrangères, M. Timo Soini, Président de la Commission des Affaires étrangères et M. Johannes Koskinen, Président de la Commission de la constitution du parlement.

J'ai par ailleurs eu des entretiens avec M. Jussi Pajuoja, Ombudsman parlementaire adjoint, Mme Elisabeth Nauclér, Présidente du Groupe des droits de l'homme du Parlement de la Finlande, avec des représentants des organisations de la jeunesse, ainsi qu'avec la délégation finlandaise auprès de l'APCE, présidée par Mme Susanna Huovinen.

Au cours de mes entretiens, j'ai salué l'immense contribution de la Finlande au Conseil de l'Europe depuis son adhésion en 1989 : procédure de suivi de l'Assemblée parlementaire, création de la fonction de Commissaire européen aux droits de l'homme, défense de nos valeurs sur la scène internationale, bonnes pratiques en matière de droits de l'homme, qu'elle applique et qui font de la Finlande un des pays les plus développés sur ce plan au monde.

J’ai tout particulièrement salué les actions du gouvernement finlandais en faveur des jeunes. Par ailleurs, les droits des enfants ont également été au centre de nos discussions, avec la conclusion unanime que l'intérêt de l'enfant doit avoir la primauté dans toutes les décisions qui les concernent.

4) La Hongrie

Lors de ma visite officielle en Hongrie (2-4 décembre 2013), j’ai salué la coopération entre la Hongrie et le Conseil de l’Europe. Cette visite a été l’occasion de faire le point sur la situation en Hongrie suite à l’adoption par l’Assemblée parlementaire de la Résolution 1941, en juin dernier. Je me réjouis de la volonté des autorités hongroises de poursuivre leur coopération constructive avec le Conseil de l’Europe. La Hongrie est un État européen important qui a d’ailleurs été le premier État d’Europe centrale et orientale à avoir adhéré au Conseil de l’Europe dès 1990.

Je me suis adressé à cette occasion au Centre européen de la Jeunesse, à un groupe de jeunes militants des droits de l’homme, provenant d’une grande variété de pays européens et arabes.

J’ai débuté ma visite en me rendant à Tata, ville lauréate du Prix de l’Europe 2013.

Rencontre avec le Premier Ministre, M. Viktor Orbán, décembre 2013

5) L’Irlande

Lors de ma visite officielle en Irlande, en décembre 2013, j’ai souligné que le rôle du Conseil de l’Europe était de soutenir, par le dialogue et l’expertise, tous les États membres sans exception dans la mise en œuvre de nos standards. L’expérience particulièrement riche de l’Irlande nous est à cet égard extrêmement précieuse. Je suis convaincu que c’est par la voie du dialogue que nous pouvons aider nos États membres à tirer un profit optimal des outils du Conseil de l’Europe. Je me réjouis également de notre accord sur la nécessité de développer le maximum de synergies entre l’Union européenne et le Conseil de l’Europe dans le domaine des droits de l’homme et de l’État de droit. Le rapport de M. Michael Mc Namara constitue une base précieuse pour avancer en ce sens. Nous avons également évoqué l’avenir de la Cour européenne des droits de l’homme, l’expérience de l’Irlande dans la mise en œuvre des jugements de cette Cour étant particulièrement intéressante. À l’occasion de cette visite, j’ai également eu un entretien très riche avec M. Pat Cox sur la situation en Ukraine.

6) L'Islande

À l'invitation du Parlement de l'Islande, je me suis rendu à Reykjavik, les 14 et 15 octobre 2013. Au cours de cette visite, j'ai rencontré le Président du Parlement, le Ministres des Affaires étrangères, les représentants des différentes forces politiques représentées au Parlement, ainsi que les membres de la délégation de l'Islande à l'APCE. J'ai également visité un centre pour les enfants victimes d'abus sexuels, appelé « la Maison des enfants ». Par ailleurs, j'ai rencontré les représentants des mouvements de jeunesse des partis politiques et visité le « Skólathing » (le « mini-parlement »).

Avec M. Einar Kristinn Guðfinnsson, Président du Parlement islandais, octobre 2013

À l'issue de ma visite en Islande, j'ai salué l'engagement du pays en faveur des valeurs et des standards du Conseil de l'Europe. J'ai notamment souligné que la coopération avec la Commission de Venise sur la rédaction de la nouvelle constitution représentait un très bon exemple d'utilisation de l'expertise du Conseil de l'Europe.

J'ai également noté toute l'importance que les autorités de l'Islande attachaient à la question de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Lors de ma visite à la Maison des enfants, j'ai été impressionné par les mécanismes mis en place en Islande pour lutter contre les abus sexuels à l'égard des enfants, ainsi que par les mesures d'aide aux victimes et les campagnes de sensibilisation menées partout dans le pays.

Par ailleurs, j'ai souligné la nécessité de développer des synergies avec les mécanismes et les institutions de coopération régionales, comme le Conseil nordique, le Conseil nordique occidental ou le Conseil arctique.

7) L'Italie

Durant ma visite les 10 et 11 octobre 2013, j'ai salué la volonté des autorités italiennes, au plus haut niveau, de s'attaquer aux problèmes en matière de droits de l'homme en Italie. Ma visite ayant eu lieu au lendemain de la tragédie qui venait de coûter la vie à des centaines de migrants et réfugiés le long des côtes de l'île de Lampedusa, les questions migratoires ont évidemment été au cœur des discussions lors de mes rencontres avec les officiels italiens. J'ai salué les efforts entrepris par l'Italie pour sauver les vies des migrants et des réfugiés en détresse en mer, et plus particulièrement le travail remarquable et incessant des garde-côtes.

Dans ce contexte, j'ai rappelé que les flux migratoires ne sont pas le problème de la seule Italie, ni des seuls États aux frontières sud de l'Europe. De toute évidence, Lampedusa ne peut pas être considérée comme une frontière purement italienne, mais bien comme une frontière européenne. Mais c'est aussi de l'autre côté de la Méditerranée, dans les pays d'origine et de transit, que le problème doit être réglé.

Mes discussions avec les autorités italiennes ont également porté sur la nécessaire réforme du système carcéral en vue de son désengorgement. J'ai été notamment impressionné par la déclaration du Président de la République devant les deux Chambres du Parlement sur la question très difficile de la surpopulation carcérale qui, selon moi, témoigne à la fois d'un grand courage et d'une volonté politiques d'apporter une solution à ce problème.

8) Le Luxembourg

À l'invitation du Président de la Chambre des Députés, M. Laurent Mosar, j'ai effectué une visite officielle au Luxembourg du 18 au 20 février 2013. Dans le cadre de cette visite, j'ai rencontré le Premier Ministre M. Jean-Claude Juncker, le Président de la Chambre des Députés M. Laurent Mosar, le Ministre des Affaires étrangères M. Jean Asselborn, le Ministre de la Justice M. François Biltgen, les membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration, présidée par M. Ben Fayot, la délégation luxembourgeoise auprès de l'APCE et la Médiateure du Grand-Duché de Luxembourg Mme Lydie Err. J'ai été également reçu pour une audience par Son Altesse Royale le Grand-Duc.

Parmi les sujets abordés lors de ces entretiens ont figuré, notamment, le rôle des parlements nationaux dans la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, la réforme de la Cour, l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), la ratification de certaines conventions du Conseil de l'Europe par le Luxembourg ainsi que la réforme du Conseil de l'Europe et les relations entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne.

Le 20 février 2013, j'ai eu un échange de vues très fructueux avec le Président de la Cour de justice européenne, M Vassilios Skouris, au sujet de l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme. Comme la Cour de justice sera appelée à donner un avis sur tout accord éventuel conclu entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne à ce sujet, il m'a paru très intéressant d'entendre les opinions des juges sur ce processus et les questions qui restent encore à éclaircir en vue de l'adhésion.

9) Monaco

À l'invitation du Conseil national de Monaco, j'ai effectué une visite officielle dans la Principauté le 23 mars 2012. Dans le cadre de cette visite, j'ai rencontré le Président du Conseil national, M. Jean-François Robillon, le Ministre d'État, M. Michel Roger, les leaders des partis politiques représentés au Conseil national, ainsi que les membres de la délégation monégasque à l'Assemblée. J'ai également été reçu par S.A.S. le Prince Albert II de Monaco.

Dans le cadre de mes rencontres, j'ai salué les efforts de la Principauté pour moderniser les institutions tout en encourageant les autorités à adopter les normes internationales les plus modernes face aux défis actuels.

10) Le Monténégro

Le 12 et le 13 octobre 2013, je me suis rendu au Monténégro, à l'invitation du Président du Parlement du Monténégro, M. Ranko Krivokapic, également Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. Au cours de cette visite, j'ai rencontré le Président du Monténégro, M. Filip Vujanovic, M. Igor Luksic, Vice-premier ministre et Ministre des Affaires étrangères et de l'intégration européenne, ainsi que M. Ranko Krivokapic, Président du Parlement.

11) La Norvège

Au cours de cette visite, les 4 et 5 avril 2013, j'ai été reçu en audience par sa Majesté Harald V, Roi de Norvège ; j'ai par ailleurs rencontré M. Dag Terje Andersen, Président du Storting (Parlement norvégien), Mme Ine Eriksen Søreide, Présidente du Comité permanent de la commission des Affaires étrangères, Mme Gry Larsen, Secrétaire d'État au Ministère des Affaires étrangères et la délégation norvégienne auprès de l'APCE, présidée par Mme Karin S. Woldseth.

J'ai également eu des entretiens avec Mme Marit Nybakk et M. Per-Kristian Foss, respectivement Présidente et Vice-Président du Conseil Nordique, avec M. Geir Lundestad, Directeur de l'Institut Nobel et Mme Ana Perona-Fjeldstad, Directrice du Centre européen Wergeland.

J'ai salué le rôle actif de la Norvège au sein du Conseil de l'Europe depuis sa création, son soutien financier substantiel à différents projets, et j'ai exhorté mes interlocuteurs à continuer à œuvrer pour rendre l'Organisation encore plus réactive et politique dans son approche et répondre au mieux aux défis auxquels est confrontée l'Europe.

À l'issue de cette visite, j'ai déclaré que la Norvège, marquée par sa culture de tolérance et de dialogue, et avec sa longue tradition d'actions en faveur de la paix, pouvait contribuer efficacement à la défense et à la promotion de nos valeurs dans les pays où la démocratie et les droits de l'homme sont mis à l'épreuve.

12) Le Royaume-Uni

Je me suis rendu à Londres les 13 et 14 février 2013. J'ai rencontré Mme la Baronne D'Souza, Présidente de la Chambre des Lords, M. Evans Nigel, Vice-Président de la Chambre des Communes, M. Richard Ottaway MP, Président de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des Communes, Dr Frances Hywell MP, Président de la Commission jointe sur les droits de l'homme et ses collègues. J'ai également rencontré le très Honorable David Lidington, Ministre en charge des Affaires européennes, le très Honorable Dominic Grieve QC MP, Attorney General pour l'Angleterre et le Pays de Galle, et Lord Boswell, Président de la Commission Union européenne de la Chambre des Lords, ainsi que le très Honorable Lord Mance, Président de la Cour Suprême. Lors de cette visite, j'ai également eu des entretiens avec la délégation britannique auprès de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe et son Président, M. Robert Walter.

Mes entretiens ont porté principalement sur les relations entre le Royaume-Uni et la Cour européenne des droits de l'homme. Nous avons en particulier évoqué les problèmes de l'exécution des décisions de la Cour, de la sélection des juges et de l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme. Nous avons aussi abordé la question de l'évolution des conflits gelés.

13) La Russie

Cette visite, intervenue du 12 au 15 novembre 2013, fait suite à l'intervention devant l'APCE, en octobre 2013, du Président de la Douma.

Avec M. Serguey Narychkine, Président de la Douma d'État de la Fédération de Russie, novembre 2013

J’ai souligné que l’Organisation a besoin du soutien de la Russie pour faire avancer les dossiers stratégiques, notamment, la réforme des mécanismes de suivi, l’adhésion de l’Union européenne à la CEDH et le développement d’un système paneuropéen, complet et efficace, pour la protection des droits et des libertés fondamentales en Europe, la situation dans la région du voisinage sud, notamment au Proche Orient, ainsi que la coopération Nord-Sud. J’ai la ferme volonté de créer les conditions d’un dialogue constructif avec la Russie.

S'agissant de la réforme de la procédure de suivi de l’APCE, j’ai noté qu’il était *«urgent de faire le bilan de la mise en œuvre de cette fonction primordiale de l’Assemblée. Il est notamment nécessaire de mettre tous les États membres, sans distinction, face à leurs responsabilités, afin d'assurer la mise en œuvre de nos standards dans tout l'espace du Conseil de l'Europe. Je salue l'engagement des Parlementaires russes, ainsi que d'autres délégations nationales, sur ce dossier. J'espère qu'ensemble nous allons pouvoir donner un grand coup d'accélérateur à ce processus, afin que la procédure de suivi, un outil de dialogue et de coopération, soit encore plus efficace»*.

Au cours de ma visite, j’ai rencontré le Président de la Douma d’État, la Présidente du Conseil de la Fédération de l’Assemblée Fédérale de la Fédération de Russie, le Vice-Ministre des Affaires étrangères, ainsi que les membres de la Commission des Affaires étrangères de la Douma d’État. J’ai également eu des entretiens avec le Président de la Commission électorale centrale et le Médiateur.

J’ai aussi participé au 2ème Forum parlementaire international et à une conférence organisée par l’Université d’État des Relations Internationales de Moscou (Université MGIMO).

14) La Suisse

À l’invitation de la Présidente du Conseil national de la Suisse, Mme Maya Graff, je me suis rendu en visite officielle à Berne les 11 et 12 septembre 2013. Au cours de cette visite, j’ai tenu des échanges de vues avec la Présidente du Conseil National, le Président du Conseil des États, le Chef du Département fédéral des Affaires étrangères, ainsi qu’avec les membres de la délégation suisse à l’APCE.

Au cours de ces échanges de vues, j’ai abordé diverses questions liées à l’actualité politique internationale ainsi qu’aux domaines d’action prioritaires du Conseil de l’Europe, notamment la réforme des « monitorings » du Conseil de l’Europe et de la procédure de suivi de l’Assemblée, la coopération avec le voisinage et la recherche de solutions aux conflits gelés.

De plus, j’ai abordé la question de la préparation des présidences suisse et serbe de l’OSCE avec le Chef du Département fédéral des Affaires étrangères, afin d’explorer les pistes pour renforcer notre coopération avec l’OSCE dans les domaines couverts par les priorités des deux futures présidences. La question de la recherche de solutions aux conflits gelés pourrait notamment devenir un domaine prioritaire de notre coopération.

15) La Turquie

À l’invitation du Président de la Grande Assemblée nationale, j’ai effectué une visite officielle en Turquie du 13 au 15 mai 2013. J’ai rencontré, lors de cette visite, le Président de la République, le Président de la Grande Assemblée nationale, la Ministre de la Famille et de la Politique sociale et le

Vice-Ministre des Affaires étrangères, ainsi que des représentants des différents partis politiques et des membres de la délégation turque auprès de l'APCE. J'ai également visité le Bureau de programmes du Conseil de l'Europe à Ankara et l'Université de Galatasaray à Istanbul.

Avec M. Abdullah Gül, Président de la République de Turquie, mai 2013

Suite au débat sur le dialogue de post-suivi tenu à l'Assemblée en avril 2013 et l'adoption de la Résolution 1925 (2013), j'ai invité la Turquie à continuer sur la voie des réformes en suivant les recommandations contenues dans cette résolution de l'Assemblée, notamment en ce qui concerne les réformes judiciaires et la réforme de la Constitution. Dans ce contexte, j'ai salué les réformes effectuées par la Turquie en matière d'institutions démocratiques et de droits de l'homme et sa coopération exemplaire avec le Conseil de l'Europe dans la mise en œuvre de ces réformes. J'ai tout particulièrement salué l'engagement de la Turquie dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et proposé aux autorités d'œuvrer ensemble pour l'entrée en vigueur rapide de la Convention d'Istanbul et la promotion de cette convention à travers l'Europe.

J'ai souligné que la Turquie est un partenaire indispensable pour faire avancer les objectifs et les valeurs du Conseil de l'Europe et représente un exemple pour toute la région, en particulier pour les pays arabes en transition démocratique, ainsi que pour les pays d'Asie centrale. J'ai également fait valoir que la Turquie est notre partenaire incontournable à la solution des conflits gelés, en particulier celui du Nagorno-Karabakh.

*

* *

J'ai reçu à Strasbourg de nombreuses personnalités. Mon souci permanent a été de maintenir le dialogue, sans exclusive, afin de faire progresser la mise en œuvre de nos valeurs.

Avec David Cameron, Premier ministre du Royaume-Uni, janvier 2012

« Tous différents, tous égaux » est un slogan qui résume fidèlement la philosophie de notre Organisation. Tous les États membres ont quelque chose à recevoir et à donner à notre Organisation, l'objectif étant qu'à terme nous atteignons tous certains standards, mais dans le respect des spécificités de chacun.

III – RENDRE L'APCE PLUS COLLECTIVE, PLUS PARTICIPATIVE ET PLUS VISIBLE

A – Une APCE plus participative et plus « collective »

1) Une association plus étroite des Présidents de délégations nationales et de commissions

J'ai souhaité rendre notre Assemblée plus participative et pour cela j'ai tout d'abord organisé une conférence réunissant les Présidents de délégations nationales avec le Président afin de créer un véritable dialogue sur des questions de première importance comme la procédure d'élection des juges ou le monitoring.

Dans ce cadre j'ai engagé, avec les Présidents de délégations nationales, une réflexion sur le devenir du monitoring à l'APCE. Je me réjouis d'avoir eu une discussion très fructueuse au sein de cette conférence et d'avoir reçu à ce jour une vingtaine de réponses écrites, toutes très riches d'enseignements et qui ne manqueront pas d'alimenter très utilement le débat sur cette question essentielle.

J'ai également souhaité que lors de sa réunion précédant les sessions, le comité présidentiel se réunisse d'abord avec les Présidents de commissions, afin notamment d'aborder avec eux les questions liées à la fixation de l'ordre du jour des sessions.

2) Des liens renforcés avec les organes du Conseil de l'Europe et leurs interlocuteurs

Je me suis tout d'abord entretenu régulièrement avec le Président de la Commission de Venise et les responsables des différents organes de monitoring du Conseil de l'Europe. J'ai également souhaité rencontrer les représentants des différents organes du Conseil de l'Europe, ainsi le CPT, Moneyval, l'observatoire de l'audiovisuel ou le Comité européen pour les droits sociaux ou la Commission pour l'efficacité de la justice (CEPEJ).

Compte tenu du caractère prioritaire de ce dossier, j'ai suivi de près tout ce qui concerne la Cour européenne des droits de l'homme, et en particulier la question de la sélection des juges, qui est l'une des responsabilités éminentes de notre Assemblée. J'ai également suivi de près la question de l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme et je me réjouis de ce que cette importante question semble devoir se conclure positivement. À cette fin, j'ai notamment rencontré à plusieurs reprises le Président de la Cour européenne des droits de l'homme. De plus, j'ai rencontré le Président de la Cour de Justice de l'Union européenne, ce qui constituait une première pour un Président de l'APCE. Lors de mes visites dans les États membres, j'ai souhaité rencontrer les magistrats au plus haut niveau, dont Lord Mance, Président de la Cour suprême du Royaume-Uni, Mme Susan Denham, Présidente de la Cour suprême d'Irlande et M. John Loyola Murray, juge et ancien Président de cette Cour, ou M. Jean-Marc Sauvé, Vice-Président du Conseil d'État français et Président du Comité 255 (qui donne un avis sur les candidats au poste de juge à la CJUE).

Je me suis également efforcé de développer les liens entre notre Assemblée et les Parlements nationaux, par des rencontres bilatérales avec les Présidents des Parlements et les Présidents des délégations nationales. Au cours de mes visites, j'ai systématiquement souhaité tenir des échanges de vues avec les commissions parlementaires des Affaires étrangères et des Affaires européennes, afin notamment de rencontrer des parlementaires qui ne sont pas membres des délégations nationales à l'APCE. En même temps, j'ai eu la chance de présider la Conférence européenne des Présidents de Parlements 2012, qui s'est tenue à Strasbourg. Je me suis beaucoup investi dans le déroulement de cet événement. J'en ai également profité pour rencontrer les Présidents des Parlements d'une vingtaine d'États membres afin de mieux comprendre leur vision de l'avenir de l'APCE et du Conseil de l'Europe en général.

Conférence européenne des Présidents de Parlements, Strasbourg, septembre 2012

3) Promouvoir une action constante et coordonnée de tous les organes du Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe sera d'autant plus efficace que tous ses représentants agiront collectivement. J'ai ainsi souhaité agir en étroite concertation avec le Comité des Ministres et la Commission de Venise. J'ai notamment effectué un déplacement en Tunisie en compagnie du Président du Comité des Ministres et du Président de la Commission de Venise.

Avec M. Moncef Marzouki, Président de la Tunisie,
et M. Edmond Haxhinasto, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères de l'Albanie,
Président en exercice du Comité des Ministres,
Tunisie, octobre 2012

J'ai également fait en sorte après chaque partie de session de l'APCE de me rendre devant le Comité des Ministres pour me prêter au jeu des questions et des réponses, notamment sur les suites à donner à la session ainsi que sur les questions d'actualité politique.

Plus généralement, je me suis efforcé de rencontrer régulièrement les Ambassadeurs représentant leur pays à Strasbourg et tous les organes du Conseil de l'Europe. Le dialogue interinstitutionnel est essentiel pour un bon fonctionnement de notre Organisation.

B – Une APCE plus visible

Je suis profondément convaincu que notre action sera plus visible et pertinente si nous mettons en valeur les nombreux outils qui sont les nôtres. Dans ce contexte, je suis allé à Prague le 25 mars 2013 pour participer à la cérémonie de lancement du Prix des droits de l'homme Václav Havel, destiné à récompenser des actions exceptionnelles menées par la société civile dans la défense des droits de l'homme en Europe et en dehors du continent. Ce Prix sera décerné chaque année par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), en partenariat avec la Bibliothèque Václav Havel et la Fondation Charte 77.

A cette occasion, j'ai signé un accord de coopération avec la Bibliothèque Václav Havel et la Fondation Charte 77 concernant l'établissement de ce Prix. La signature a eu lieu au Ministère des Affaires étrangères de la République tchèque en présence du Ministre, M. Karel Schwarzenberg, qui a également annoncé la contribution financière de la République tchèque à ce Prix.

Je me réjouis énormément du fait que dans un laps de temps très court, nous ayons réussi à mettre en place ce Prix. Le jury s'est réuni le 26 août à Prague pour une première sélection de trois candidats. La seconde réunion du Jury s'est tenue à Strasbourg le 29 septembre pour désigner le lauréat du Prix, décerné le lundi 30 septembre 2013 à M. Ales Bialiatski, militant des droits de l'homme bélarusse, emprisonné dans son pays, et remis en son absence à son épouse.

Cérémonie de remise de prix Prix des droits de l'homme Václav Havel, octobre 2013

*

* *

En conclusion, je dirai que beaucoup d'initiatives ont été engagées durant mon mandat et que certaines commencent à porter leurs fruits. Je pense en particulier aux mesures tendant à associer plus étroitement les parlementaires au fonctionnement de leur Assemblée, car celle-ci est bien LEUR Assemblée, ainsi qu'aux efforts déployés en vue de la participation plus étroite des Présidents de commission et des Présidents de délégation nationale au processus de décision. Il faut continuer dans cette voie.

En même temps, j'ai la conviction qu'ensemble - rapporteurs, leaders des groupes et présidents des commissions, ainsi que chaque membre de l'APCE - nous sommes parvenus à rendre notre Assemblée plus présente et plus pertinente en termes politiques sur le terrain, en réponse à de nombreux défis auxquels notre Organisation est confrontée : le renforcement de notre système paneuropéen de protection des droits de l'homme, la situation des migrants et des réfugiés, les situations institutionnelles et politiques sensibles auxquelles nos États membres doivent faire face.

Nos relations avec l'Union européenne demeurent à la fois un sujet de satisfaction et d'insatisfaction : des progrès ont été enregistrés, en particulier avec le Commissaire européen pour le voisinage Stefan Füle. Néanmoins il reste beaucoup à faire, afin de créer des véritables synergies entre les projets du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne. Je suis persuadé que les fondements de ce processus ont été posés et j'espère que la poursuite de ce rapprochement conduira, au fur et à mesure, les deux grandes organisations européennes à coopérer efficacement pour la réalisation de leurs objectifs communs au niveau paneuropéen.

S'agissant des conflits gelés, ma préoccupation constante a été de renouer le dialogue entre les différentes parties. Durant les deux dernières années nous avons réussi à favoriser la confiance mutuelle entre les différentes parties et de ce point de vue je suis certain que nous réaliserons d'autres avancées. Même s'il est évident que nous souhaitons tous des progrès rapides, nous savons pertinemment qu'il faut aussi donner du temps au temps afin d'avancer pas à pas. Je suis convaincu que nous avons emprunté la bonne voie.

_____